

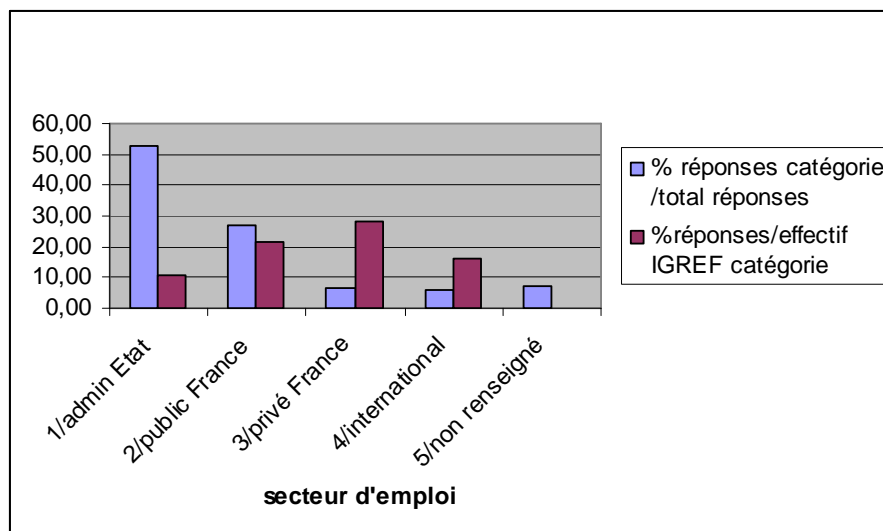
## Les ingénieurs du GREF vus par ceux qui les entourent

Dans le cadre de la fusion Ponts GREF, le SNIGREF et l'AIPC ont souhaité approcher par une enquête, diffusée en parallèle auprès des IGREF et des IPC début octobre 2008, la valeur du label « GREF » (ou label « Ponts »), tant du point de vue de la reconnaissance du nom que de celle des compétences des ingénieurs auprès de leurs employeurs. Il s'agit d'une enquête-miroir, dans le sens où les IGREF (et les IPC) sont vus par eux-mêmes, à partir des informations qu'ils reçoivent de ceux qui les entourent.

### Audience de l'enquête

L'enquête a été proposée par mail à 1409 camarades IGREF en Position Normale d'Activité, Mise à disposition, détachement ou disponibilité. 324 réponses ont pu être traitées, soit un taux de réponses très satisfaisant de 23% et de 15 % si on le ramène à l'effectif total du corps ( l'AIPC obtenant de son côté un taux de réponse de 6%).

L'enquête intéressait tout particulièrement les camarades plus éloignés de l'administration d'Etat, et nous les remercions vivement de leur très bonne participation en regard de leur effectif dans le corps (cf. graphique ci-dessous)



**% de réponses des IGREF selon le secteur d'emploi en fonction du nombre total de réponses, puis de l'effectif global des IGREF dans ce secteur d'emploi<sup>1</sup>**

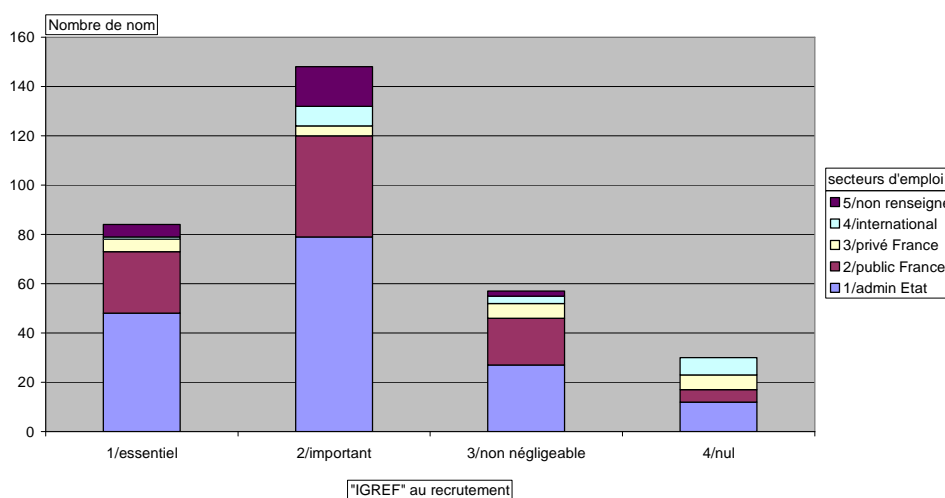
<sup>1</sup> Chiffres de décembre 2006 parus dans le rapport sur le corps du GREF du CGAER

## Quelle importance pour le label « GREF » ?

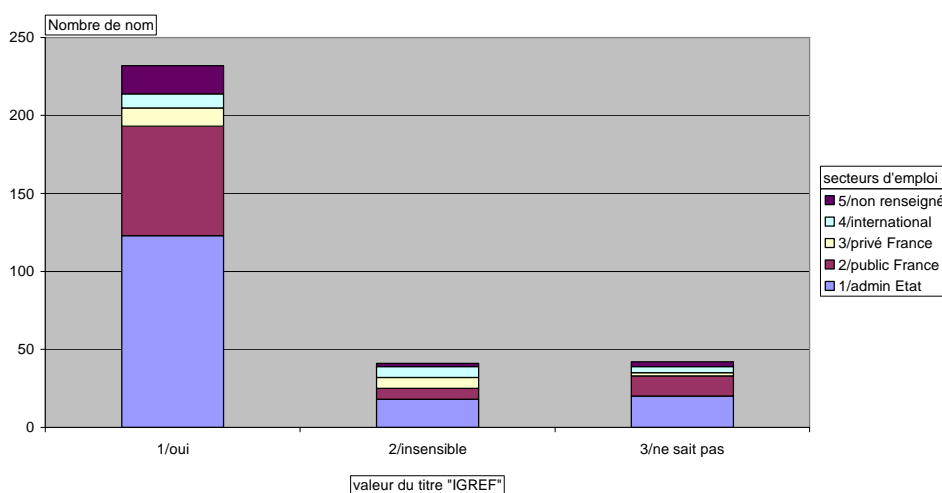
Les trois premières questions<sup>2</sup> avaient trait au rôle, déterminant ou non, du label « GREF » dans la décision d'embauche, et à l'usage dans le poste.

L'enquête confirme le rôle de la référence « GREF » lors du recrutement, rôle qualifié par la majorité des IGREF d'important, voire d'essentiel (à noter cependant une importance proportionnellement moins élevée dans le privé et à l'international). La valeur de cette référence est très nettement confirmée à l'usage. Parmi les autres paramètres favorisant le recrutement sont cités très majoritairement les qualités personnelles, l'expérience et les compétences des IGREF, le réseau GREF ne jouant qu'un rôle secondaire, exception faite peut-être du recrutement dans le privé pour lequel les IGREF mentionnent relativement fréquemment un contact avec un camarade en place. Le label « GREF » semble donc connu et plus encore reconnu par les employeurs comme une assurance de qualité.

Importance du label GREF au recrutement des IGREF dans leur poste actuel



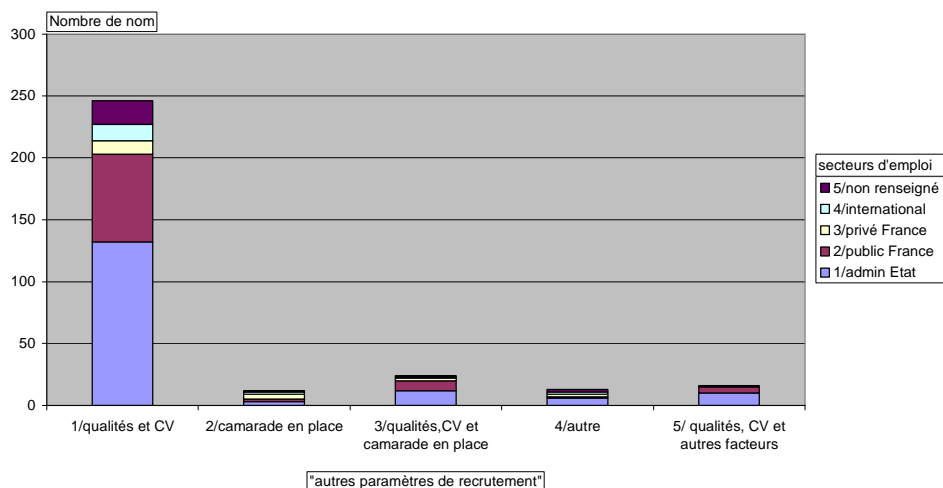
Valeur du label GREF à l'usage pour l'employeur



2

Lorsque tu as été recruté dans ton poste actuel, ta qualité d'ingénieur du GREF a-t-elle joué un rôle ?  
Quels autres paramètres ont-ils pu jouer un rôle ?  
A l'usage, ton pedigree te paraît-il, aux yeux de ton patron, une référence recommandable ?

### Autres paramètres déterminants lors du recrutement des IGREF dans leur poste actuel



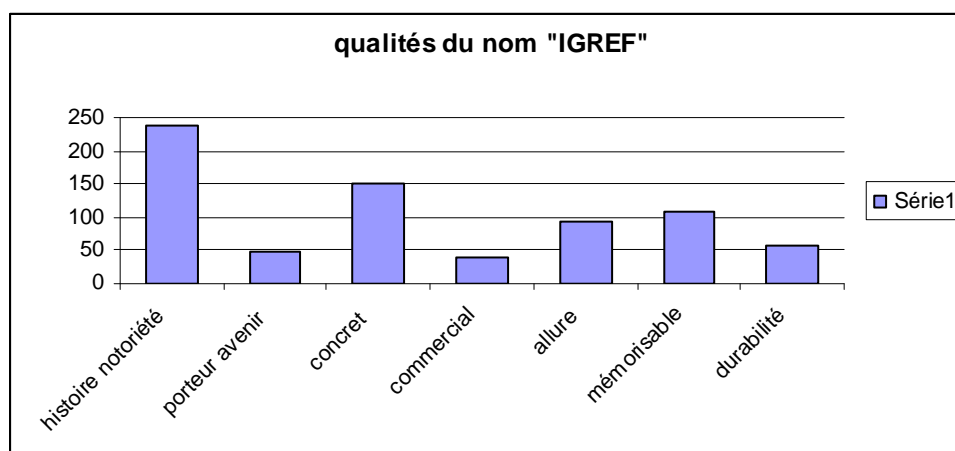
## Quel nom pour le futur corps issu de la fusion Ponts – GREF ?

Dans la perspective de la fusion des corps des Ponts et du GREF, et dans la période de réflexion sur le nouveau nom, il semblait important de sonder les IGREF sur les qualités, aux yeux de leurs employeurs, du nom même d'« Ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts », au-delà des qualités reconnues du label.

Parmi les qualités suggérées par l'enquête, l'histoire et la notoriété du nom sont unanimement reconnues, avec quelques commentaires attribuant celles-ci à la mention « Eaux et Forêts » plutôt qu'au sigle « GREF » (même remarque, et encore plus nettement, pour la mention de l'« allure, ce qui peut expliquer le faible score de cette qualité »). Par ailleurs de nombreux camarades à l'international soulignent que « GREF » reste peu connu dans leur milieu professionnel.

La capacité du nom à porter vers l'avenir est cependant questionnée, et sa « durabilité » a suscité de nombreux points d'interrogations au vu de la fusion à venir... Enfin ses qualités de marque commerciale n'ont guère convaincu les IGREF, avec le plus grand score de « non ».

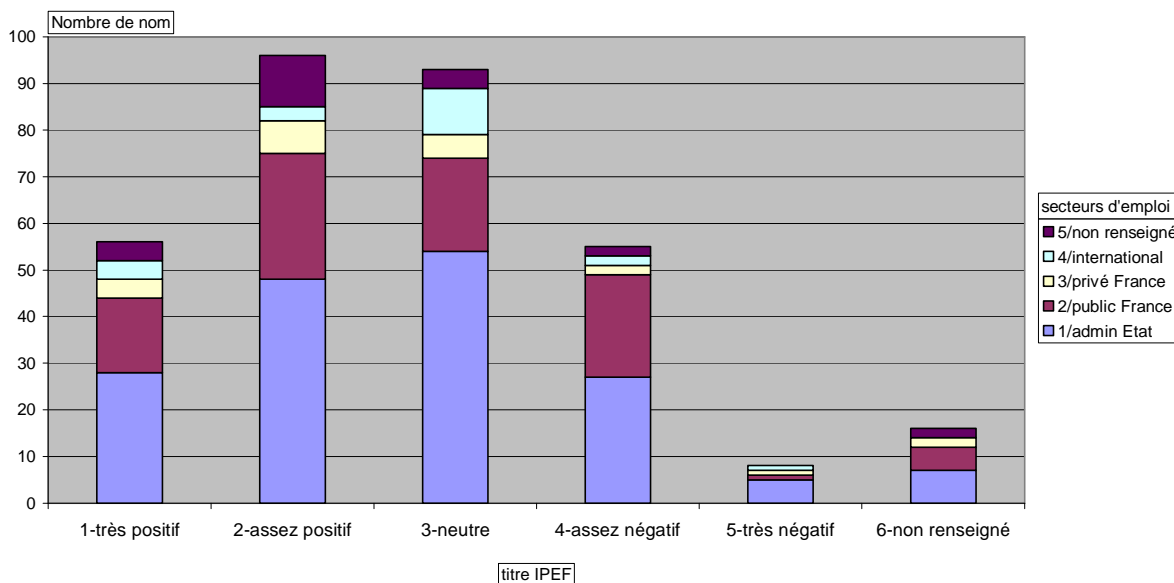
Le caractère concret du nom est par contre souligné, celui-ci faisant encore sens au regard des domaines d'activité des IGREF.



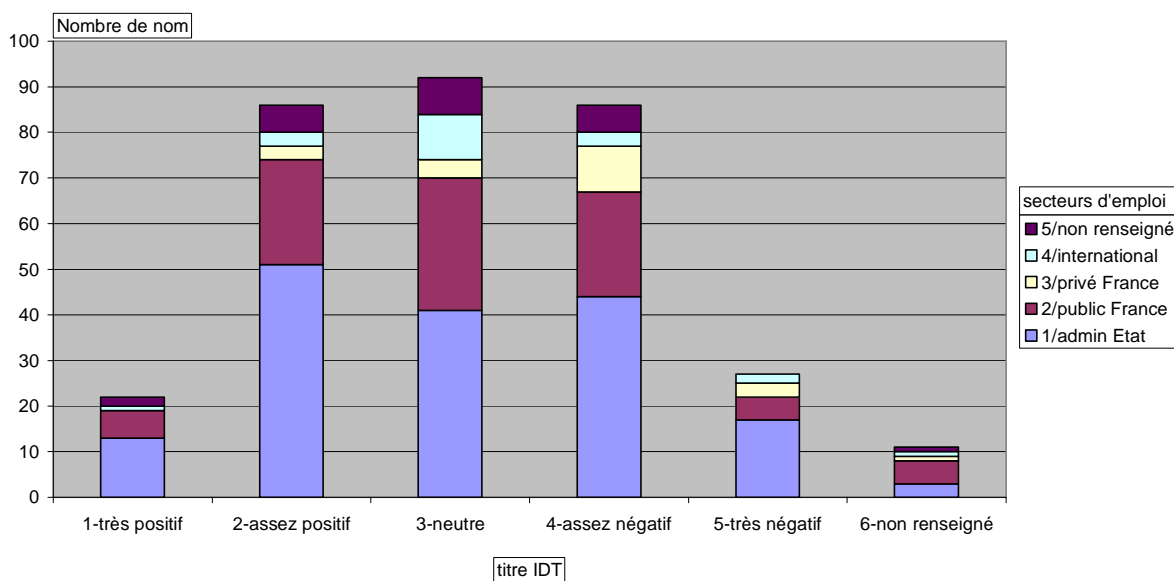
La reconnaissance de la référence « Eaux et Forêts » semble ainsi clairement posée, et transparaît dans les réponses apportées aux questions 5 et 6, qui testaient deux des appellations futures du corps fusionné les plus couramment évoquées : « Ponts, Eaux et Forêts » et « Développement des Territoires ».

Si aucune ne remporte de réel enthousiasme, les IGREF montrent toutefois une préférence sensible pour « Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts », le nom d' « Ingénieurs du développement des territoires » recevant un accueil mitigé, avec un équilibre des mentions positives et négatives et une majorité de « neutre ». A noter que nos camarades du privé sont les plus critiques.

**Perception du titre "Ingénieur des Ponts des Eaux et des Forêts" par les IGREF selon leur secteur d'emploi**



**perception du nom "Ingénieurs du développement des Territoires" par les IGREF selon leur secteur d'emploi**



Les commentaires libres soulignent que la préférence portée au nom d' « Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts » résulte d'un certain pragmatisme, avec le choix de s'assurer une notoriété et une visibilité liée à des labels ayant fait leurs preuves, ceci quelles que soient les faiblesses d'un nom issu d'une juxtaposition plutôt que de références communes (et dont le sigle n'enthousiasme guère....).

Si à l'inverse certains appellent de leur vœu la création d'un nom tourné vers l'avenir et plus en lien avec les défis de l'environnement, de l'aménagement et du développement durable, le « développement des territoires » soulève plusieurs critiques, soit par le côté peu explicite (en particulier pour le privé) ou trop « mode » des termes employés, soit par la confusion possible avec les noms d'ingénieurs territoriaux ou d'ingénieurs des travaux (sigle IDT), voire de formations universitaires, soit enfin par le manque de référence au domaine du « vivant ».

Par ailleurs il semble difficile de trouver un nom dans lequel chacun puisse se reconnaître, au vu de la diversité des champs d'action des ingénieurs du futur corps, diversité qui peut d'ailleurs poser problème pour la lisibilité des missions (« ponts » pouvant paraître par exemple antinomique avec les missions liées à l'environnement aux yeux de certains acteurs, nous signalent plusieurs camarades en collectivités territoriales).

Enfin est soulignée la difficulté de traduction des deux noms testés à l'international : c'est en ce sens que plusieurs propositions se portent vers un nom très général du type « Ingénieur Civil de l'Etat », dont l'équivalent peut être trouvé dans le monde anglo-saxon, avec mention possible en « sous-titre » de la spécialité technique.

## Comment les IGREF se présentent-ils ?

Quatre autres questions<sup>3</sup> donnaient la parole aux IGREF : Par quels mots et quels titres se décrivent-ils à leurs partenaires professionnels ? Le diplôme d'ingénieur, globalement peu considéré à l'étranger où les homologues des ingénieurs des ponts et des IGREF sont pour la plupart docteurs, est-il un handicap ? Un IGREF affiche-t-il facilement ses liens de camaraderie avec les autres IGREF présents dans son entreprise ?

Les réponses à la première question montre que le concept « GREF » se décline encore sur les termes des spécialités traditionnelles eau, forêt et agronomie (avec retrait notable de la spécialité génie rural), mais plus encore dans les champs de l'environnement, puis du développement durable, des territoires et de la Fonction Publique. Peu d'IGREF se définissent exclusivement par une spécialité métier, sans spécifier de spécialité GREF.

spécialité métier (dont spécialité métier seule)	79 (26)	
	finance, RH	56
	technique	61
spécialité GREF		
	génie rural	27
	eaux	78
	forêts	69
	agro	74
	DD	108
	env.	132
	territoires	98
	FP	99

<sup>3</sup> Toi-même, de quelle compétence professionnelle générale fais-tu état pour te définir (métier, style finances, RH, technique / génie rural/ eau/ forêts /agronomie / développement durable / environnement / territoires / fonction publique) ?

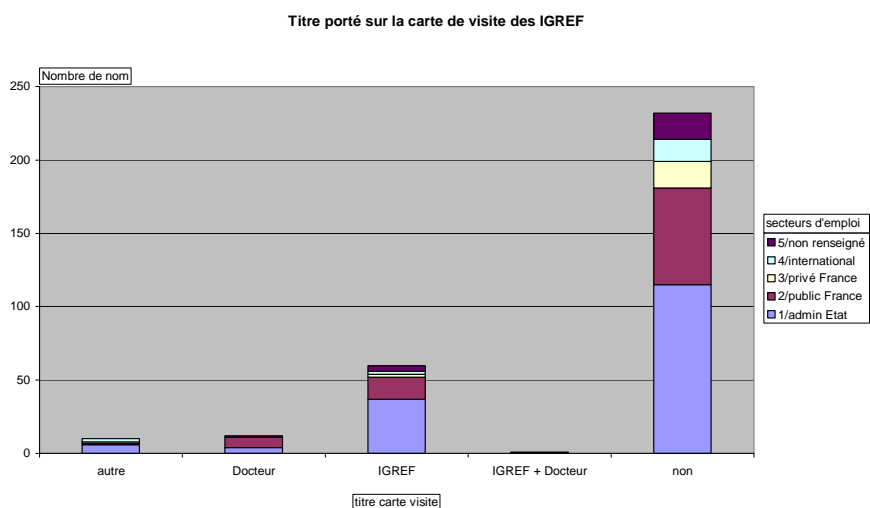
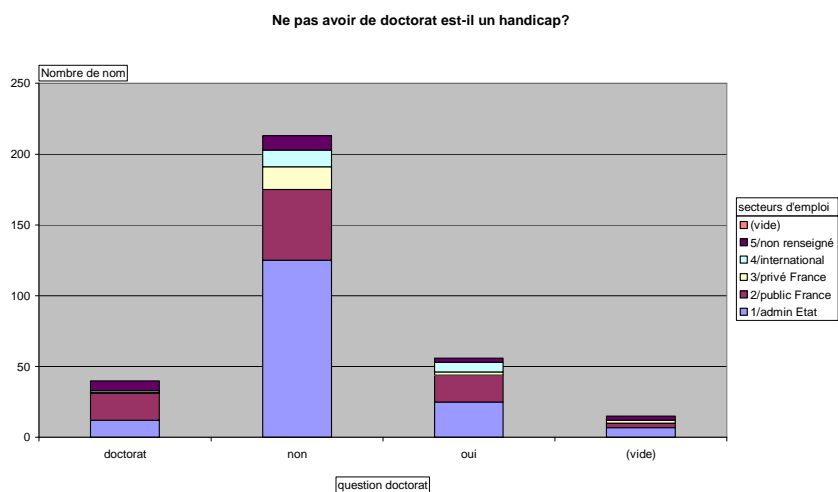
Mets-tu sur ta carte de visite, à côté de tes fonctions actuelles, une référence à un titre, et lequel (IGREF/ autre...) ?

Si tu n'es pas titulaire d'un doctorat, le ressens-tu comme un handicap et es-tu parfois tenté ou conduit à te présenter comme docteur (oui / non) ?

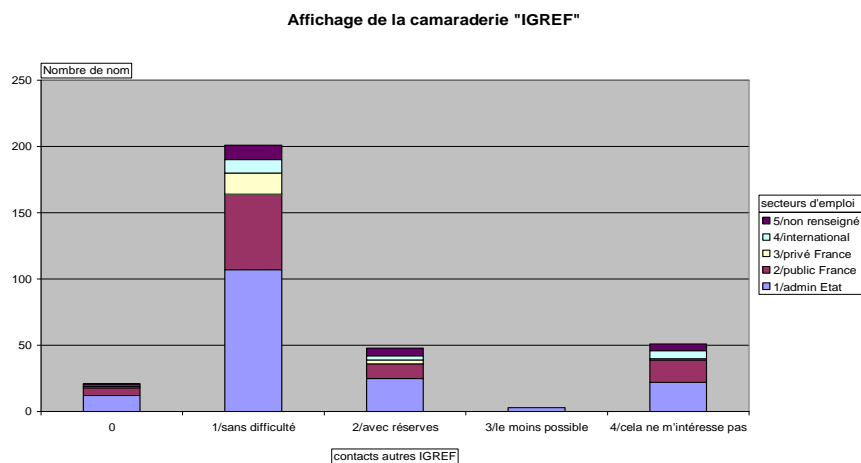
Affiches-tu ta camaraderie avec les autres IGREF de ta connaissance, travaillant dans ton entreprise ou dans ton milieu professionnel (sans difficulté, c'est un plus / avec réserves / le moins possible, c'est un handicap / non, cela ne m'intéresse pas) ?

Par ailleurs, la grande majorité des IGREF ayant répondu à l'enquête n'exprime pas le besoin d'accéder au titre de « docteur » pour l'exercice de son métier.

Les camarades pour lesquels le manque de doctorat constitue un handicap mentionnent pratiquement exclusivement un problème d'affichage à l'international ou dans le milieu universitaire ou de la recherche, sans pour autant remettre en cause leurs compétences propres, et sans que celles-ci le soient par leur collègues (au moins à l'international, où nos camarades sont parfois même automatiquement nommés Doctor ou Professor...).



Enfin les IGREF affichent généralement sans problème leur camaraderie, sans ostentation et sans exclusivité.



## **Quelles qualités/insuffisances personnelles des IGRF reconnues et nommées ?**

Deux questions posées aux IGRF visaient à leur faire exprimer le regard que leur environnement pose sur eux. Quelles qualités / limites professionnelles leur prête-t-on ?

Les réponses présentent de bons professionnels fiables et capables de s'adapter rapidement à des situations nouvelles, rigoureux, appréciés pour leur capacité à appréhender la complexité et à imaginer des solutions, créatifs, avec une certaine indépendance d'esprit, mais dont un certain manque de compétences juridiques et financières et surtout de sens politique, est peut-être le point faible.

Parmi les qualités les plus souvent citées :

Qualités intellectuelles : rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, vision globale et prospective, créativité.

Qualités de travail : capacité de travail, autonomie, adaptabilité, rapidité.

Qualités techniques : compétences dans les domaines du GREF et de l'environnement, pluridisciplinarité

Qualités relationnelles : écoute, fiabilité, intégrité

Outre les insuffisances déjà nommées plus haut, on peut citer :

Les capacités managériales, d'organisation et d'animation d'équipe citées parfois en qualité, parfois en défaut.

Les compétences techniques, en général reconnues, sont jugées parfois trop généralistes et pas assez pointues.

Enfin les IGRF ont les défauts de leur qualités : rapides et indépendant d'esprits, mais parfois trop, curieux, mais avec une certaine tendance à la dispersion, etc...